

Artistes: rien n'a bougé, ça va exploser !

OPINIONS | jeudi 27 septembre 2012 à 11h05

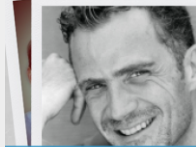
[A lire aussi](#)[Des barèmes salariaux pour les travailleurs francophones du spectacle \(23-10-2012\)](#)[Article](#)[Image \(1\)](#)[Commentaires \(3\)](#)

ENVOYER

IMPRIMER

[Culture, Emploi, Onem, Statut, Communauté française, artistes](#)

Images



Opinions

Pierre Dherte - © Tous droits réservés

Mots clés

Chronique d'une survie au cœur des méandres de l'obscurantisme culturel francophone. Depuis près d'un an les artistes sont inquiets. Leur "statut", une réglementation qui leur permet de survivre entre leurs différents contrats, ce "statut" a été réinterprété par l'ONEM. Et depuis explique Pierre Dherte, vice-président de l'Union des artistes, les choses piétinent et la situation est devenue "kafkaïenne"

Tout d'abord, sachez qu'à l'heure où j'écris ces lignes, je suis loin d'être optimiste quant à l'issue favorable de la problématique de l'intermittence des artistes dans un futur proche et même à moyen terme. Pas optimiste non plus sur les modalités d'accès et de gestion des allocations chômage auxquelles les artistes ont droit; pas optimiste du tout sur leur TRAVAIL et la manière dont ceux-ci pourront l'exercer dignement dans les temps à venir.

Et aussi

[Transversale sur le statut des artistes](#)[Reportage JT sur le statut des artistes](#)

Des citoyens, prêts à descendre dans la rue, pas des privilégiés

Au lieu de citer l'artiste, j'aurais pu dire le "*citoyen*". Car l'artiste, "*madame*", contrairement aux idées reçues, est un citoyen comme les autres, disons plutôt comme la majorité des autres, c'est à dire un citoyen pas privilégié du tout, loin de là !

Rien n'a bougé depuis le 6 octobre 2011, date de publication d'une circulaire ONEM qui a mis le feu aux poudres. L'application des règles de cette circulaire - qui faut-il le rappeler n'a pas force de loi - prête à des confusions interprétatives, à un vide juridique et à un système d'informations aléatoires et contradictoires difficilement recevables. De plus, ces dernières semaines, certains fonctionnaires semblent véritablement carburger à la tête du "*client*" ! Plusieurs cas de figure nous ont été concrètement rapportés.

Aujourd'hui, les artistes semblent prêts à descendre dans la rue, à perturber des spectacles, l'écran de la télé, du cinéma de quartier ou alors investir les multiples podiums où nous recevons chaque année les prix les plus convoités un peu partout dans le monde ! Et si jamais on leur demandait leur soutien, je ne pense pas que nos potes Benoît (Poelvoorde), Bouli (Lanners), Cécile (de France),

Jaco (Van Dormael) ou Jérémie (Rénier) - pour ne citer qu'eux - nous mettraient des bâtons dans les roues ! Certains cogitent déjà autour d'actions pertinentes à mettre sur pieds. Actions visibles ou imprévisibles ! Pa-pa-pa-pam ! Le raz le bol est général et, à titre personnel ou en tant que vice-Président de l'Union des Artistes, je rejoins ceux qui pensent qu'il y a de quoi péter un câble ! J'hésite même à changer de crèmerie et à militer activement dans la cellule "ADADA" (Actions Directes Avec Des Artistes).

Une bureaucratie et des règles incompréhensibles

Les artistes demandent avant tout une cohérence administrative, une information centralisée, le respect des textes de lois en vigueur et la mise en place urgente d'amendements et propositions concrètes visant à gérer au mieux la situation kafkaïenne border line et hors cadre actuelle. Parallèlement à cela, il y a une demande de réflexion plus en profondeur sur la notion même du travail artistique et sur la volonté des pouvoirs politiques de repenser une politique culturelle digne de ce nom. On en est loin, très loin ! Pendant ce temps, la culture rapporte à l'état trois fois plus que l'agriculture. *"L'industrie culturelle est donc bien florissante madame la Ministre du travail !"*

On en vient aussi à se demander si cela n'arrange pas certains qu'on s'y perde à ce point; j'allais dire jusqu'à l'épuisement. Les interactions entre les réglementations sont si multiples et tellement complexes qu'il est pratiquement impossible de traiter un article de loi sur le sujet sans qu'une armada de juristes ne doive impérativement se pencher sur la question pour en garantir les tenants et les aboutissants. Comment en est-on arrivé là ? A une telle complexité ? Il y a une véritable perte de confiance. Cet obscurantisme est à la fois culturel, politique, administratif et législatif. Il met l'artiste à genoux, dans l'ignorance de ses droits fondamentaux de citoyen. Ceux-ci deviennent opaques, obscures. A dessin ? On pourrait s'interroger ! De plus, personne ne semble plus vraiment responsable de rien. On s'y perd, on se contredit. On a peur aussi. Honte de ne pas comprendre. On se sent comme un artiste *bête*. On ne sait même plus qui défend véritablement nos intérêts. Personne et tout le monde à la fois: les syndicats ? Smart ? Notre fédération ? L'administration ? Les pouvoirs publics ? Le politique ? Son employeur ? Facebook ? Tout le monde tire dans les pattes de tout le monde et l'artiste saute à pieds joints pour éviter les balles !

De toute manière, le CNT (le Conseil National du Travail) l'avait déjà signalé dans son avis n°1.744 : certaines dérives découlent du prescrit de l'article 1er bis lui-même, et ce, principalement, en raison de la difficulté de circonscrire la notion de prestation artistique. Avant 2002, on avait déjà relevé l'impossibilité de circonscrire la notion d'artiste. En 2002, on décide de ne plus définir l'artiste mais plutôt la prestation artistique dans les domaines de Enfin, aujourd'hui, on se rend compte qu'on ne peut plus définir non plus la prestation artistique car on *"a fait entrer"* des prestations n'ayant pas de caractère artistique dans le champ de l'application de l'article 1er Bis. Vous me suivez ? Non mais attendez ! Et tenez-vous bien, il leur a fallu 9 ans pour découvrir ce truc-là ! 9 ans pour comprendre un machin que tout le monde savait déjà dès le départ ! A la limite, je ne peux même pas en vouloir à ces *"faux artistes"* qui se seraient engouffrés dans le système ! Par contre, on pourrait se poser des questions sur le sérieux des compétences des gérants du système en question qui ont laissé faire. Et on pourrait s'en poser aussi sur les gérants des autres systèmes qui ont empoché tous les dividendes pendant 9 années et encore aujourd'hui ! *"Coucou, on vous a vu !"*

Cet étrange objet du désir culturel, où on ne sait plus comment les choses fonctionnent met en péril la jurisprudence selon laquelle, nous rappelle Anne Rayet, *"le citoyen doit pouvoir faire confiance à ce qu'il ne peut concevoir autrement que comme une règle fixe de conduite et d'administration, et ce qui implique que les services publics sont tenus d'honorer les prévisions justifiées qu'ils ont fait naître dans le chef du citoyen"*. Voilà, c'est dit : les choses doivent être claires. Transparentes: le maître mot !

Des "unités physiques" indispensables

Et demain, on retournera bosser dans nos associations ou dans nos théâtres, dans nos bureaux, au cinéma, avec l'Union des Artistes, Pro Spere, la SACD, les créateurs de l'audiovisuel et du cinéma, les réalisateurs, les techniciens, les scénaristes, les maquilleurs, les clowns, les chanteurs, les danseurs, les musiciens, les marionnettistes, les peintres, les sculpteurs, les photographes, les ... **"unités physiques"** ! Oui, vous avez bien entendu : "unités physiques" : c'est le terme technique que donne l'administration de l'Onem **aux artistes pour les comptabiliser administrativement**. Les cataloguer, les classer. Ainsi, par exemple, il existe des *"unités physiques"* créateurs, des *"unités physiques"* surnuméraires dans les tranches 30-50 ans, etc. Et oui, ce soir, j'irai manger avec mon unité physique metteur en scène. Elle est sympa. Il paraît qu'elle est mariée avec une petite unité physique clown ? Oh non ...

L'objectif est d'aboutir à une législation cohérente. Les milieux associatifs et le syndicat ont fait des propositions. Ils examinent pour l'instant l'avis du CNT. Nous ne pouvons pas nous prononcer, c'est trop tôt. L'Union des Artistes, quand à elle reste a-syndicale, comme le lui impose ses statuts, mais elle participe activement à ce dossier qui concerne malheureusement de très près la toute grande majorité de ses membres. Elle le fait en toute sérénité avec ceux qui sont autour de la table. J'allais dire simplement, honnêtement, dans un esprit progressiste et d'ouverture. De travail quoi. Et en plus, il y a parfois des chaises libres. Il y a donc de la place et on se réunit dans des maisons différentes. Les tables ne sont donc jamais vraiment pareilles, ce qui est bien.

Quelle est l'utilité d'un artiste ? Je ne sais pas ! Quelle est l'utilité d'un trader ? Ce que je sais c'est que nous produisons du travail, de la matière et que nous travaillons aussi les esprits. Je sais que nous avons le besoin vital de répéter, de nous entraîner, comme les sportifs, nous faisons des gammes, nous devons nous tromper et puis recommencer à nouveau, nous devons être utiles à chanter, à rire, à nous émuover, à vous étonner, à faire "bien" semblant, à vous divertir, ... A vous inciter à vous insurger ? Nous avons un pouvoir d'achat.

Donc, bien évidemment que nous sommes utiles ! Nous sommes des "services" d'utilité publics. Vous ne pouvez d'ailleurs déjà plus vous passer de nous. C'est trop tard. Même le trader a besoin de son artiste. Que ce soit dans la rue, dans les cinéma, dans les théâtres, dans votre poste de télévision, chez vous, dans les avions, dans les bus de voyages scolaires, dans les cafés ou les restaurants, depuis l'antiquité, la préhistoire, tous les jours de la semaine, le samedi, le dimanche, dans votre ordinateur, dans l'eau, dans les airs, au concert, à la radio, dans la publicité, pour louer les mérites de votre entreprise, pour vous défiscaliser, pour vous permettre de gagner encore plus d'argent, en portant vos logos sur nos chemises, pour vous déstresser, pour que vous passiez un bon moment après le travail, pour ...

Comme la lune fidèle à n'importe quel quartier,

Nous voulons être utiles à ceux qu'on a aimés,

À ceux qui nous aimeront et à ceux qu'on aimait,

On veut être utiles à vivre et à chanter.

Pierre [Dherte](#), vice-président de l'[Union des artistes](#)

27 septembre 2012, jour de la fête de la FWB et des spectacles gratuits !

Pierre Dherte est comédien de théâtre, acteur de cinéma et de télévision, illusionniste et metteur en scène, voix off pour la radio, la publicité, internet mais aussi actif dans le milieu associatif culturel. Il participe à certaines instances d'avis, de concertation ou de décision de la Communauté française

ENVOYER

IMPRIMER

Newsletter Info Recevez une fois par jour l'essentiel de l'info

Derniers commentaires

de **stefanos Mpasinas**

faut etre mieux entendu que ca si je peux me permettre comme sur un plateau tele et non crier dans le desert

27-10-2012 01:47 | [Répondre](#)

de **Usbek Rycka**

La notion d'artiste est éminemment subjective... Etes-vous conscient que Vincent van Gogh n'aurait probablement jamais obtenu ce fameux statut!?! " Face au monde change, il vaut mieux penser le changement que changer le pansement. " Francis Blanche Au lieu de défendre des intérêts corporatistes tel que le "statut" d'artiste, n nous pas défendre le revenu de base inconditionnel pour tous? <http://www.youtube.com/watch?v=-cWdVDCm-Z0> ps: ... et je suis moi même "officiellement" "artiste"...

17-10-2012 13:00 | [Répondre](#)

de **Art**

Dans le temps un musicien au conservatoire par exemple, devait travailler des heures son instruments, tous les jours sans exceptions s'il voulait son prix. On a voulu règles au conservatoire et depuis il y a tellement de cours parallèles qu'un musicien ne peut plus se permettre de travailler autant son instrument. Uniformiser pour en l'uniformisation européenne... Uniforme... n'est-ce pas un mot qui est totalement contraire à l'art, l'artiste et son style de vie justement? Je commence à croire que l'art son publique mais parfois que son publique le lui rend mal, on ne va pas dire qu'il ne l'aime pas mais il oublie parfois ce que ce métier demande comme sacrifice.

Faire un commentaire

Merci de respecter la [charte des commentaires](#), sans quoi, nous nous réservons le droit de supprimer votre réaction.
Les commentaires sont fermés après quatre jours.

L'actualité en images

Bernard Wesphael aurait tué sa femme
samedi 02 novembre 2013

Bernard Wesphael aurait tué sa femme: le point en direct...
samedi 02 novembre 2013

En bref: fausse alerte à Gesù
samedi 02 novembre 2013

Mobilisation pour le Vison: le point en direct avec Sylvia...
samedi 02 novembre 2013

[Toutes les vidéos de l'info](#)

App. Mobiles



Suivez-nous



Les suggestions du jour



La rédaction vous propose de découvrir...

1 Bernard Wesphael, l'agitateur d'idées qui s'est finalement isolé



Bernard Wesphael est un homme politique bien connu. Député wallon, président du Mouvement de gauche depuis avril dernier. Retour sur la carrière...

2 60 ans de la télé: plongée dans les trésors cachés de nos archives



Dans notre série de reportages consacrés aux 60 ans de la télé, nous vous avons déjà montré beaucoup d'images d'archives. Place aujourd'hui...

3 A quand la 4G sur tous les téléphones portables belges ?



Un accès à internet ultra rapide depuis votre GSM ou votre tablette : c'est désormais possible dans un nombre croissant de villes belges. Alors...

Les plus populaires

Plus vus **Plus commentés**

1 Bernard Wesphael inculpé du meurtre de son épouse: la thèse du suicide écartée

2 Emir Kir confirme qu'il y aura une évacuation du Gesù, sans donner de date

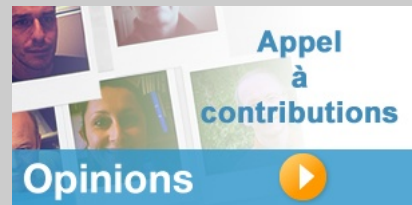
3 Bill Gates investit en Espagne, symbole d'un renouveau national ?

4 Drame en France: trois jeunes garçons morts, la mère sous médicaments

5 Propositions de la N-VA: "Un attrape-mouches pour casser le pays"

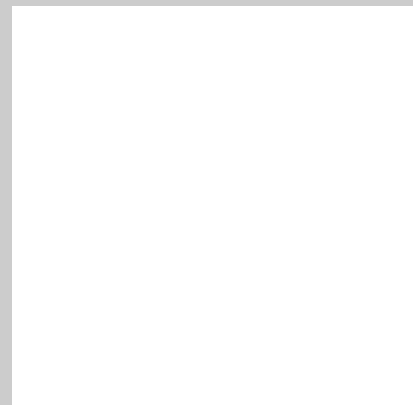
6 Les USA ont intercepté un mail d'une parlementaire N-VA

7 Manifestation contre l'écotaxe: débordements en Bretagne



855.067 fans de nos pages RTBF

Recommandations



Newsletter Info [Voir](#)

Recevez une fois par jour l'essentiel de l'info

• RTBF radios	• RTBF TV	• RTBF Interactive	• Entreprise	• Services	• Responsabilité sociétale
Radio La Première Vivacité Musiq 3 Classic 21 Pure FM RTBFI	TV La Une La Deux La Trois Arte Belgique TV Interactive	Sites internet Mobile TV Interactive Smart TV Consoles de jeux Réseaux sociaux	Accueil Le groupe RTBF Contacter la médiation Être annonceur Presse Recevoir la RTBF Travailler à la RTBF Visiter la RTBF Venir à la RTBF Mentions légales	Newsletter RTBF à l'étranger Télétexte Boutique RTBF à la carte Webradio Info trafic Podcasting TNT	Cap48 Planète Nature Filiales Filiales RMB Casa Kafka DreamWall Sonuma Feri & Frey